

L'ENCADREMENT D'UNE SITUATION PEDAGOGIQUE

L'intervention d'un stagiaire auprès de différents publics, conçue et envisagée avec le tuteur peut se dérouler selon trois modalités distinctes, sans ordre d'importance, et qui peuvent varier au fil du cursus.

- **La séance est co-encadrée** : stagiaire et tuteur mettent en œuvre ensemble les situations conçues. Face à la complexité d'une mise en place, le tuteur peut choisir d'assurer seulement l'énoncé des consignes. Ceci permet notamment de libérer l'éducateur sportif débutant, initialement surtout centré sur le déroulé de sa séquence, et de l'aider à regarder l'activité des pratiquants autant que le déroulé.
- **La séance est assistée** : le tuteur est une ressource et n'intervient qu'auprès du stagiaire pour le comprendre ou l'aider dans ses réalisations, sans s'adresser directement aux pratiquants. Cette configuration permet au tuteur de ne se centrer que sur l'activité du stagiaire. Cela l'aide à se détacher du résultat (mesurer) pour s'intéresser davantage aux processus (accompagner) mis en œuvre par l'apprenti.
- **La séance est autonome** : le tuteur n'intervient qu'après la séance, sauf demande expresse du stagiaire. C'est une configuration pouvant servir à une évaluation diagnostique, un entraînement à la certification ou à la réalisation d'un enregistrement vidéo utilisé ensuite dans un entretien de formation (auto-confrontation).